

Fiche projet - Îlots de référence pour la diffusion des pratiques agro-écologiques en milieu paysan



Informations générales

PROJET RÉALISÉ

Date de début : avril 2021

Date de fin : avril 2023

Localité : Province du Passoré

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Burkina Faso](#)

Budget : 27565 Euros

Financeurs régionaux : --

Financeurs nationaux : Agence des micro-projets

Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Croissance économique - Emploi](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Peuples Solidaires Région Lilloise

Type de structure : ASSOCIATIONS, Antenne d'association nationale

Adresse : 44 rue de la planque, 59710 Pont à Marcq

Représentant : M. Jean HENNION-GRUARD

Pays d'intervention : [Burkina Faso](#), [France](#)

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Éducation à la citoyenneté mondiale](#), [Égalité H-F](#), [Migrations](#)

- Arrosage de la pépinière
- Entrée de l'îlot avec culture de Maïs
- Îlot clôturé
- Pépinière ombragée par les plantations forestières
- Démarrage des cultures
- Bassin de rétention
- Enclos d'élevage
- Bâtiment construit sur l'îlot
- Visite d'un îlot par les pairs

Le concept d'îlot paysan agro-écologique

Un îlot agro-écologique est à la fois :

- une oasis verte où les essences forestières et fruitières sont préservées et valorisées durablement,
- un espace de production intensive et variée tout au long de l'année,
- un support pour l'expérimentation, la démonstration et le partage des pratiques agroécologiques.

Le principe est d'installer une paysanne, un paysan et leur famille au sein d'un îlot de 2 500 m² (espace de vie et cœur du système de production, hors champs de grandes cultures et pâturage), visant le plus haut degré d'autonomie possible.

Dimensionné sur ¼ d'hectare pour permettre la souveraineté alimentaire d'une famille moyenne (10 personnes), l'îlot pourra éventuellement être agrandi au fur et à mesure selon les capacités de la famille, pour générer davantage de revenus économiques.

- un espace de 2 500 m² de foncier sécurisé et protégé de la divagation des animaux par une clôture grillagée ;
- un habitat paysan auto-construit en matériaux locaux ;
- un puits maraîcher et un bassin de rétention des eaux de ruissellement ;
- une petite étable pouvant abriter au moins 10 têtes de moutons, chèvres, ânes, et bœufs confondus ;
- un poulailler d'une capacité d'une vingtaine de volailles ;
- un espace de compostage avec 2 fosses au moins, pour la production de la fumure organique ;
- une haie épineuse de 200 m, plantée de quelques 2000 pieds en quinconce sur 2 lignes ;
- une seconde rangée de haie vive brise vent, plantée d'arbres à croissance rapide (acacias, leucénats, nimiers,...), participant à la production de fourrage, biomasse compostable et bois de feu ;
- dans les parcelles de cultures de plein champ, des arbres fertilisants : des acacias céaméa, acacias, albida, leucénats et nimiers, dont les racines permettent de fixer l'azote atmosphérique dans le sol, et dont les rameaux taillés annuellement constituent la base de mulch améliorant ;
- en plantation fruitière, le long des allées et entre les parcelles : des arbres fruitiers diversifiés dont des manguiers, papayers, tangelotiers, pommiers du Sahel et kapoquiers ;
- des aménagements antiérosifs adaptés, dont des lignes anti-érosives plantées d'Andropogon : leurs racines puissantes fixent les sols et facilitent l'infiltration des eaux, tandis que leurs tiges herbeuses sont à la base de la fabrication des toits des cases, des sécots,... ;
- des parcelles de cultures maraîchères délimitées par des lignes de pois d'Angole (légumineuse pérenne, fertilisante et fourragère, dont la forte fructification en saison sèche constitue une alimentation protéique de choix tant pour les personnes que pour les volailles), organisées de manière à faciliter la rotation entre les cultures maraîchères, céréalières et fourragères ;
- un espace de régénération agroforestière assistée, et une réserve de biodiversité naturelle.

Schéma d'un îlot agroécologique

Bénéficiant de formations et d'un accompagnement technique régulier, les familles paysannes sont en mesure de créer des îlots agro-écologiques intégrés, micro-fermes exemplaires de systèmes de production diversifiée en polyculture-élevage, où l'arbre occupe une place prépondérante.

Contrairement aux fermes pilotes conçues de toute pièce hors du contexte paysan, ces îlots sont en partie reproductibles par les familles paysannes elles-mêmes, et donc spécialement inspirants pour stimuler la dynamique endogène de transition agro-écologique.

Ces îlots expérimentés depuis 2015 constituent de véritables micro-fermes paysannes de référence, vitrines pour démontrer la pertinence des pratiques agro-écologiques en contexte local, lieux de transmission et sources d'inspiration pour leur reproduction. Représentant autant de leviers pour le développement socio-économique durable dans les territoires ruraux, ils sont d'excellents supports pour l'essaimage et la diffusion de l'agro-écologie en milieu paysan.
